



N°5

Objet : Habilitation confiée au Président du Syndicat Mixte en matière de louage de choses

Le 3 décembre 2025,

Le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni à la mairie de Tosse sous la présidence de Mme Sylvie BERGEROO, Présidente du Syndicat Mixte.

Assistaient à cette réunion :

Pour le Département des Landes

- Mme Sylvie BERGEROO
- M. Jean-Marc LESPADE

Pour la commune de Tosse

- M. Jean-Claude DAULOUED
- M. Philippe MORICHERE

Pour la commune de Saint-Vincent-de-Tyrosse

- M. Régis GELEZ
- M. Régis DUBUS

Avait donné procuration :

- Mme Sandra TOLLIS à Mme Sylvie BERGEROO

Etaient excusés :

- Mme Rachel DURQUETY
- M. Louis GALDOS
- M. Cyril GAYSSOT
- Mme Sylvie PEDUCASSE
- M. Gilles DOR

Etaient également présents :

- Pour le Conseil départemental :
 - Mme Isabel MORENO, Directrice Générale Adjointe en charge de l'Attractivité
 - M. Nicolas BRUNIER, Mme Stéphanie LASSIS et Mme Cécile DUPOUY pour le Pôle « Syndicats Mixtes »

.../...

**Le Comité Syndical,**

VU l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales,

VU le rapport du 1^{er} Vice-Président,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents ou dûment représentés,

D E C I D E :

- de donner délégation à la Présidente, pendant toute la durée de son mandat, pour décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans,
- et de préciser que la Présidente rendra compte des actes pris dans le cadre de ces délégations à la plus proche réunion utile du Comité Syndical.

La Présidente du Syndicat Mixte,

Sylvie BERGEROO